Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 35 (2005)
Heft: 2

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vaud

La bibliothèque sonore fait écho au progrès

Si la Bibliothèque sonore romande (B.S.R.) encourage ses auditeurs à utiliser les CD MP3, elle n'abandonne pas pour autant les bonnes vieilles cassettes audio.

Ce sont près de 13 000 titres que la B.S.R. propose à quelque 1600 auditeurs, environ 600 nouveaux titres sont enregistrés chaque année. «On trouve de tout dans notre catalogue, explique Jean-Marc Meyrat, depuis les romans policiers aux recettes de cuisine en passant par les romans érotiques et les biographies, sans compter la presse périodique, y compris, par exemple, la revue *Générations,* sur cassettes, pas encore sur CD.» La bibliothèque propose un large éventail d'ouvrages courants, mais les auditeurs peuvent aussi proposer d'autres titres qui sont pris en considération, et cela sans aucune censure, pour autant qu'un lecteur accepte de les lire. Les services de la B. S. R. sont gratuits pour toutes les personnes n'ayant plus accès à la lecture.

Les «clients» de la Bibliothèque sonore sont les aveugles, les malvoyants, les personnes atteintes de sclérose en plaque, les enfants dyslexiques ayant besoin d'un support audio parallèlement au support écrit et les personnes atteintes d'illettrisme (il y en a de plus en plus en Suisse!), etc. Comme le souligne Jean-Marc Meyrat, directeur de la B. S. R.: «Plus de 70% des auditeurs sont à la retraite. Ce sont bien souvent leurs proches qui prennent l'initiative de nous contacter, pour faire parvenir les documents sonores à des parents qui n'osent pas venir nous voir eux-mêmes. C'est la preuve indirecte que bien des personnes qui ne parviennent plus à lire un livre ou un journal se replient sur elles-mêmes et prennent ce handicap comme une catastrophe. Ainsi, l'intermédiaire d'un proche est très précieux pour inciter la personne dont la vue baisse à découvrir l'un des derniers loisirs autonomes qui est simplement d'écouter un texte lu à haute voix.»

GEFIC

Une lectrice de la Bibliothèque sonore et de Générations *teste le nouvel appareil d'écoute.*

CD contre K7

«La grande partie de nos auditeurs nous vient par le bouche-à-oreille, indique Jean-Marc Meyrat, mais aussi par les structures en place (MDA, Pro Senectute, etc.) et, enfin et surtout, par les articles de presse et les émissions de radio et de télévision. Nos statistiques nous indiquent que les auditeurs réguliers nous commandent en moyenne entre 28 et 30 titres par an.» Quant aux lecteurs, ils sont au nombre d'environ 90. «Les lecteurs bénévoles doivent aussi s'adapter au nouveau matériel d'enregistrement sur ordinateur, ce qui n'est pas toujours une sinécure», constate Jean-Marc Meyrat. Une journée de formation est prévue à cet effet pour chaque nouveau collaborateur. La B.S.R. est cons-

Victor, un appareil révolutionnaire

Pour que la technique d'écoute soit la plus simple possible, la B. S. R. recommande l'utilisation d'un nouvel appareil révolutionnaire: le Victor Reader Classic. Cet appareil aux fonctions ultra-simples a pour avantage d'offrir un mode de navigation de base permettant, par exemple, de sauter d'une section à l'autre d'un même ouvrage. Autre avantage, il se transporte très facilement et peut fonctionner partout grâce à des piles rechargeables ayant une autonomie de 5 heures. Les touches sont basiques (avance, recul, arrêt, etc.). Le débit d'écoute peut être variable: un grand avantage pour les personnes souhaitant écouter à leur rythme. Il permet également de passer des CD de musique. Enfin, il est à la fois robuste et léger (1,1 kg). Son coût est de Fr. 712.– (frais de port compris).

››› Renseignements auprès de Unitronic AG, Buecheinweg 1, Postfach 78, 5452 Oberrohrdorf, tél. 056 470 11 01, fax 056 470 11 05, mail: info@unitronic.ch

ciente que, pour un travail idéal, il faut avant tout éviter que le lecteur ne se braque en face d'un appareil dont il ne maîtrise pas la technique.

«Aujourd'hui, 500 de nos titres sont enregistrés sur CD format MP3, poursuit Jean-Marc Meyrat. Le reste est sous forme de cassettes audio classiques. Le format CD est beaucoup plus pratique, car il permet de décupler le temps de parole sur un même support. Le système des K7 audio nécessite souvent l'envoi de plusieurs cassettes avec ce que cela comporte de difficultés pour les personnes handicapées quand elles doivent aller les récupérer à la poste.» La B. S. R. sait cependant que bien des usagers ne sont pas encore prêts à utiliser les CD, elle continue donc de doubler ses enregistrements par des K7 audio.

Gérard Blanc

Genève

L'Avivo proteste!

La section genevoise de l'Avivo organise une grande manifestation de protestation le 17 février. Explications.

Dans son combat pour le respect des personnes âgées, la section genevoise de l'Avivo a réussi, l'automne dernier, à mobiliser un millier de personnes contre la suppression du tarif réduit des TPG (Transports publics genevois). Par cette démonstration, l'association a démontré sa volonté de faire face au gouvernement lorsqu'elle ne partage pas ses décisions. Au début de l'année 2005, l'Avivo lançait un référendum contre la diminution de 300 francs par mois du minimum vital des handicapés.

Mais en cette année électorale, la lutte sociale ne fait que commencer et l'association genevoise pour la défense des retraités lance un appel à la mobilisation pour réagir face à la diminution des minima vitaux, à la hausse incessante des tarifs TPG, à l'appauvrissement des lois sociales et à la mise en danger des conditions de vie des retraités de Suisse.

Afin de donner du poids à son action, l'Avivo organise une importante manifestation de protestation jeudi 17 février prochain. Dans le dernier numéro du bulletin mensuel genevois, Fritz Kaeser, vice-président de l'Avivo suisse, relève ceci: «On s'attaque non seulement, sans discernement, à l'augmentation de l'âge de la retraite, mais aussi à l'indice mixte, qui adapte les rentes AVS pour la moitié au coût de la vie. En conséquence, il n'y a plus que la compensation du coût de la vie qui puisse faire progresser nos rentes; cela signifie tout simplement une baisse du pouvoir d'achat des rentiers AVS par rapport au niveau de vie général.»

J.-R. P.

››› **Manifestation:** jeudi 17 février à 16 h 30 devant le Grand Conseil.
Renseignements: Avivo, tél. 022 329 83 84.

OCPA-Genève

Abonnement Unireso – TPG: des changements

Dès 2005, les bénéficiaires de prestations de l'OCPA participent au coût de leur abonnement Unireso/TPG. Ils doivent en effet verser un montant forfaitaire annuel de Fr. 60.–.

Vous avez reçu ou allez recevoir, joint à la lettre pour le renouvellement de votre abonnement 2005 Unireso/TPG, un bulletin de versement qui vous permettra de vous acquitter du montant forfaitaire annuel de Fr. 60.– auprès de La Poste. Vous aurez besoin du récépissé de votre paiement pour effectuer vos démarches auprès des TPG.

Quelques conseils

– Présentez-vous personnellement, à l'un des trois guichets TPG: Cornavin, Rive ou Bachet-de-Pesay, en vous conformant strictement aux **dates et horaires qui vous sont réservés** (mentionnés dans la lettre de l'OCPA).

Munissez-vous

– du récépissé postal de votre paiement;
– de la lettre de l'OCPA;
– de votre ancien abonnement;
– de votre carte de base (carte avec photo).

Attention: la carte de base est valable 5 ans. Si elle arrive à échéance avant le 31 mars 2006, elle devra être renouvelée. Dans ce cas, pensez à prendre avec vous une photo passeport.

En respectant ces quelques consignes, les démarches à effectuer pour le renouvellement de votre abonnement se dérouleront de manière plus aisée, pour vous et pour toutes les personnes concernées.

Votre abonnement actuel est valable jusqu'au 28 février mais vous pourrez l'utiliser jusqu'à fin mars 2005.

Un rappel

Pour rappel, l'OCPA accorde un abonnement annuel des Transports publics genevois (TPG) aux bénéficiaires de prestations mensuelles régulières. Cet abonnement Unireso donne droit à la libre circulation sur l'ensemble du réseau genevois. Prenez garde, si vous vous rendez en France, vous devez acheter un billet pour la partie française de votre trajet.

OCPA

Office cantonal
des personnes âgées
Route de Chêne 54
Case postale 6375
1211 Genève 6
Tél. 022 849 77 41
Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/ocpa
Accueil au public
(rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h 00
de 13 h à 16 h